Image not found or type unknown

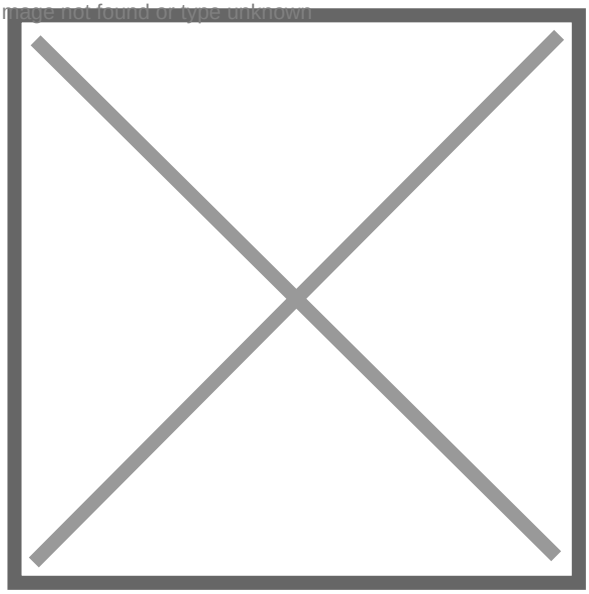

Mon compte bloqué par huissier

Par **paulo78**, le **06/02/2008** à **18:22**

bonjour, mes 2 comptes a été bloqué par l'huissier de justice d'une somme importante, que dois-je faire? merci

Par **Jurigaby**, le **06/02/2008** à **18:40**

Bonjour.

Payez vos créanciers..

Par **Erwan**, le **06/02/2008** à **23:24**

Bjr,

Oui, payer vos créanciers.

Aller chez l'huissier signer un document appelé "acquiescement", qui permettra à la banque de verser l'argent bloqué immédiatement et de débloquer les comptes plus rapidement aussi.

Si ça ne suffit pas il faut prendre un accord sérieux pour le solde.

NB : tous les frais sont à votre charge.

Par **paulo78**, le **06/02/2008** à **23:45**

en faite je vous explique, nous sommes 4 à remboursés une somme de 24000€ à l'huissier depuis 2002, et reste à rembourser 14900€, par contre a moi tout seul déjà remboursé plus du quart de cette somme et aujourd'hui je viens d'apprendre le bloquage de mes 2 compte d'une grosse somme(13000€), et je remboursais 107€ par moi jusqu'en décembre 2007 et j'ai apprit que les autres personnes remboursaient 30€ par mois et certains ne payaient pas, donc j'ai fais pareil je remboursais plus que 30€ par mois.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés